

La Voix des Apprentis

Le journal des apprentis du CFA de Saint-Louis

Mai 2005 Numéro 3

Editorial

Numéro 3...

Il y a quelques mois naissait **La Voix des Apprentis**.

Les numéros se suivent, mais n'ont alors pas du tout l'intention de se ressembler. Toujours à l'affût du monde, nos apprentis continuent leur chemin, partagés entre l'univers professionnel et celui du CFA.

Traitant de sujets graves ou plus légers, ce journal est avant tout un instrument de liberté... et de surprises.

Ces quelques pages n'attendent que vous...

Olivier Blum

Sommaire

Editorial	1
Entrevue à la une	1
Notre histoire	3
Société	4
Apprentissage	7
Ici et là	9
Au jour le jour	10
Passions	11
Sports	12
Culture	15
Pros à la page	16
Poésies	18
Jeux	19
Théâtre	20

La Voix des Apprentis

Centre de Formation d'Apprentis
du Lycée Jean Mermoz

5 rue Jean Mermoz - BP 23

68301 SAINT-LOUIS Cedex

Tél. : 03 89 70 22 71

Fax : 03 89 70 22 89

cfa.mermoz@ac-strasbourg.fr

Entrevue à la une

La Voix de Simone Veil

Le droit à l'avortement en France, c'est elle, le remboursement de la pilule c'est elle. Ministre de la Santé (1974 - 1979), elle est aussi le premier président de l'Assemblée européenne (1979 - 1982). Elle est ensuite ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville (1993 - 1995). Ancienne déportée d'Auschwitz et femme politique de tout premier plan, Simone Veil a accepté de répondre à nos questions. (Photo : document remis.)



La Voix des Apprentis : Pourquoi avez-vous décidé de faire une carrière politique ?

S.V. : Il ne s'agit pas d'une décision délibérée de ma part. En 1974 Valéry Giscard d'Estaing au cours de la campagne (pour les élections présidentielles) avait pris l'engagement de nommer des femmes dans le gouvernement s'il était élu. Une fois élu, il a tenu à donner suite à sa promesse, il a choisi des femmes ayant une expérience professionnelle plutôt que des politiques.

J'étais Magistrat, secrétaire du Conseil Supérieur de la Magistrature, après avoir été au Ministère de la Justice où j'avais beaucoup travaillé sur les

réformes du droit de la famille.

C'est sans doute ce qui a guidé le choix du Président.

Nommée Ministre de la Santé, après le vote de la loi sur l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), je suis restée cinq ans

au gouvernement. Pour la première élection du Parlement européen au suffrage universel, j'ai conduit la liste des candidats de l'UDF, qui a eu un grand succès et j'ai été élue Présidente de ce Parlement où j'ai siégé ensuite pendant treize

ans. J'avais pensé rester peu de temps dans la vie politique. Le cours des choses en a décidé autrement, notamment mon engagement en faveur de l'Europe.

VDA : Cette année nous fêtons le 30^{ème} anniversaire de la loi qui porte votre nom. Pourquoi la loi Veil de 1975 est-elle une avancée considérable pour notre société ?

S.V. : Cette loi était nécessaire pour mettre fin aux drames vécus par beaucoup de femmes confrontées à des grossesses qu'elles ne pouvaient assumer, comme ce fut toujours le cas dans la passé, elles étaient nombreuses à se faire avorter clandestinement par des personnes n'ayant aucune formation médicale et qui le faisaient de façon atroce.

Plusieurs centaines de femmes en mouraient chaque année ou restaient avec de graves séquelles. Pendant longtemps, c'était un sujet tabou mais à partir des années 60, les mouvements féministes se sont mobilisés en faveur de la contraception et de la dépénalisation de l'avortement.

VDa : Pourquoi de nombreuses personnes étaient-elles contre cette loi ?

S.V. : Le plus souvent pour des raisons religieuses, estimant que l'embryon est déjà identifié comme un être vivant et qu'en conséquence la loi, ne peut autoriser qu'il lui soit porté atteinte. C'est ce qui explique que certains y restent, du moins au plan des principes, violemment opposés.

VDa : Quelles sont vos autres réalisations lorsque vous avez été ministre ?

SV. : Dès 1975, j'ai fait voter une grande loi en faveur des handicapés pour leur donner un statut juridique tendant à éviter les discriminations dont ils faisaient l'objet et améliorer leur situation matérielle. De nombreux établissements spécialisés pour handicapés ont été créés, même s'ils restent encore insuffisants pour répondre aux besoins. Par ailleurs, j'ai obtenu des crédits pour reconstruire ou rénover les hôpitaux notamment les établissements pour les personnes âgées, restés jusque là très vétustes.

J'ai fait voter la première loi contre le tabagisme limitant la publicité et interdisant de fumer dans certains lieux publics. La France était jusque là très en retard. De même, en matière de santé publique, j'ai pris les premières mesures pour interdire l'amiante dans la construction des bâtiments nouveaux, ainsi que la radioscopie, technique très utilisée en radiologie et qui était dangereuse. J'ai par ailleurs pris

de nombreuses mesures en faveur du personnel hospitalier notamment des infirmières et aides-soignantes.

VDa : Quels combats les femmes ont-elles encore à mener aujourd'hui ?

S.V. : Il reste encore beaucoup à faire pour que l'égalité prévue par la Constitution et par de nombreuses lois soit une réalité. En ce qui concerne la présence des femmes dans les instances politiques, la loi sur la parité pour laquelle j'ai beaucoup milité, est loin d'avoir atteint tous ses objectifs : alors que le pourcentage des femmes élues dans les différentes instances politiques est particulièrement faible en France par rapport aux autres pays européens, grâce à la loi sur la parité, le pourcentage de femmes commence, mais très lentement à augmenter.

De façon plus générale, il y a de grande discrimination à l'encontre des femmes dans la vie professionnelle, tant en ce qui concerne le recrutement, les salaires, les promotions et l'exercice des responsabilités.

Bien qu'en France le taux d'activité des femmes soit très élevé, les inégalités sont particulièrement marquées.

VDa : Quels souvenirs gardez-vous de votre déportation au camp d'Auschwitz ?

S.V. : Les souffrances physiques s'oublient facilement. On oublie ce que représente la faim, la soif, le froid, le manque de sommeil, l'épuisement et même les coups. Ce qui ne s'oublie jamais c'est le sentiment d'humiliation des traitements systématiquement infligés par les SS et les kapos : le tatouage que nous avons cependant pour la plupart tenu à garder, les cheveux rasés pour la plupart d'entre nous, la promiscuité en permanence et la nudité imposée dans de nombreuses occasions, la nourriture servie dans des gamelles sans avoir ni fourchette,

ni cuillère, etc.

On n'oublie pas non plus certains moments particulièrement éprouvants qui ont entraîné la mort de beaucoup de nos proches et de nos camarades : la longue marche à pied se poursuivant jour et nuit lors de l'évacuation du camp d'Auschwitz avant l'arrivée de l'armée soviétique et ensuite le trajet pendant une semaine dans des wagons à bois complètement ouverts, dans la neige et le froid, sans avoir à boire ni à manger. Mais le pire de tout, c'est d'avoir pendant des mois, vu arriver chaque jour dans le camp, des dizaines de trains de déportés dont la plupart allaient directement à la chambre à gaz. Ce fut le cas particulièrement en mai et juin 1944, où plus de 430000 hongrois ont été déportés de leur pays.

VDa : Comment avez-vous pu échapper à la mort dans ce terrible camp ?

S.V. : C'était déjà une grande chance pour moi d'être entrée dans le camp, car compte tenu de mon âge, j'aurais pu ne pas y entrer. Si j'avais eu un an de moins, j'aurais été gazée dès l'arrivée. Ensuite je ne suis restée qu'un peu plus d'un an au camp et j'y étais arrivée en bonne santé peu de temps après avoir été arrêtée, à la différence de beaucoup qui avaient été longtemps internés dans des camps ou des ghettos.

Enfin, j'ai eu la chance d'être affectée pendant quelques mois dans un petit camp à quelques kilomètres d'Auschwitz où nous étions moins nombreux et où la discipline était moins rigoureuse.

VDa : Comment expliquez-vous qu'Hitler ait voulu exterminer le peuple juif ?

S.V. : Y a-t-il une explication à une haine raciste et antisémite qui conduit à planifier l'extermination complète des juifs, considérés comme des sous-hommes nuisibles et n'ayant donc pas leur place sur la

terre ?

VDA : Cette année nous fêtons le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps nazis. Que souhaitez-vous que les générations futures retiennent des camps de concentration et d'extermination nazis ?

S.V. : Le danger des totalitarismes et des idéologies fondées sur le rejet et la haine de ceux qui n'appartiennent pas à la même religion, la même ethnie, le même pays, qui n'ont pas les mêmes opinions ou simplement sont différents : dès 1933 les

nazis ont interné dans des camps de concentration les opposants politiques socialistes et communistes ; ils ont également assassiné des handicapés placés dans des établissements spécialisés, mais les réactions des familles et la protestation des Eglises les ont obligés à renoncer à ces pratiques abominables.

VDA : Comment l'Europe peut-elle favoriser la paix et la liberté ?

S.V. : Elle a déjà largement réussi à maintenir la paix en Europe, en réconciliant sur la

base de règles démocratiques et de valeurs communes ceux qui n'avaient cessé de se battre depuis plus de deux mille ans. C'est la première fois qu'il n'y a pas eu de guerre entre nous depuis 60 ans. La seule exception, celle de l'ex-Yougoslavie, l'indépendance des différentes provinces intervenues trop rapidement n'ayant pas permis de prendre les mesures nécessaires pour éviter un conflit entre elles.

VDA : Quel message souhaitez-vous transmettre aux jeunes générations ?

S.V. : Il faut continuer, intégrer encore davantage les pays qui nous ont volontairement rejoint après s'être libérés de la domination de l'Union Soviétique. Il faut aussi être conscient que la construction de l'Europe, la paix et la liberté peuvent toujours être remis en cause. Qu'il faut donc que l'Europe progresse, s'adapte aux

situations nouvelles, dans un esprit d'union et de solidarité.

Dans un monde dans lequel se développent de nouvelles superpuissances. Les pays européens doivent s'unir encore davantage pour survivre économiquement et affirmer leurs valeurs : la démocratie, la liberté, le respect des droits de l'homme, la tolérance, également la solidarité, non seulement entre eux, mais vis à vis des pays les plus pauvres.

Propos recueillis par les TVAM

Notre histoire

Les camps de la mort

La haine de Hitler et des nazis envers les juifs a provoqué la mort de 6 millions de personnes juives. Cette épouvantable tragédie a pour nom la Shoah. Il s'agit d'un mot hébreu signifiant « anéantissement », « catastrophe » et qui désigne l'extermination des juifs par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale (1939 - 1945). Nous fêtons cette année le 60^{ème} anniversaire de la libération des camps.

Le plus célèbre de ces camps a été Auschwitz où des enfants, des femmes et des hommes ont été transportés dans des wagons à bestiaux. La descente en enfer continuait pour ces êtres innocents qui arrivaient sans comprendre. Dans le train il n'y avait ni eau, ni nourriture. Des gens sont morts avant même d'arriver au camp. Les personnes étaient séparées : celles qui ne pouvaient pas travailler (enfants, certaines femmes, vieillards) étaient directement envoyés dans les chambres gaz. Les nazis faisaient croire qu'elles allaient prendre une douche, ils leur demandaient donc de se dénuder entièrement : suivait alors une mort horrible puisque ce n'était pas de l'eau qui attendait les juifs dans ces « douches » mais du gaz. Les corps étaient ensuite brûlés dans les fours crématoires : les nazis ne voulaient laisser aucune trace, dans ce projet de la « solution finale » qui est le terme utilisé par les nazis pour décrire leur système d'extermination des juifs.

Les gens qui n'avaient pas été sélectionnés pour la douche étaient marqués d'un numéro et vivaient dans des conditions abominables. Ils étaient rasés, humiliés, dépouillés de tout. Ils souffraient de la faim, du froid, des coups... Ils devaient rester debout des heures dans le camp, parfois nus et dans un froid glacial... Les malades avaient tellement faim qu'ils mangeaient même leurs pansements. De monstrueux médecins faisaient des expériences sur des prisonniers en leur injectant par exemple des produits qui les faisaient terriblement souffrir.

Et que cela ne se reproduise plus jamais : « Faites l'amour, pas la guerre. »

Géraldine Demol et Isabelle Rosenblatt

...Infos plus

Quelques sites consacrés à la Shoah :
www.memorialdelashoah.fr

www.memoire-juive.org
www.unicaen.fr

L'ogre Wal Mart

Wal Mart c'est le supermarché des records, il y a 5000 magasins dans le monde dont 3400 aux Etats-Unis. Pas un américain sur la planète n'ignore ce nom.

Il est 14% moins cher que les concurrents, les courses sont faites en 30 minutes, il est ouvert tous les jours, 24h/24h, et il n'y a pas de queue aux caisses. Mais c'est une grande surface normale. Il y a 130 millions de clients chaque semaine, soit deux fois la population française. Le chiffre d'affaires équivaut au PIB de la Suisse. Le géant pèse 7 fois Carrefour, le n°2 mondial, les clients disent que c'est le meilleur magasin du monde, les prix sont imbattables.

Leur technique : dépenser le moins possible. Les directeurs ne voyagent pas en 1^{ère} classe, ils partagent une chambre pour deux. Ils goûtent et négocient sans pitié les produits. Ils réduisent les coûts de production au minimum. Ils cherchent en permanence les fournisseurs les moins chers et cela à travers le monde entier (Taïwan, Asie du Sud, Chine, cette dernière étant le moins cher fournisseur de la planète...)

Wal Mart est le plus grand vendeur de la planète, mais il n'a pas une bonne réputation à cause de ses méthodes. En Amérique on parle de « walmartisation » de l'économie. Il y a des magasins tous les 6 ou 7 kilomètres au nord, au sud, à l'est, à l'ouest. Malgré le refus des habitants, Wal Mart ouvre des magasins. De plus en plus de patrons mettent la clé sous la porte. Les gros mangent les petits.

Côté travail, la culture d'entreprise est presque une religion. Les plus belles valeurs de Wal Mart sont : travail, esprit d'entreprise et intégrité.

Wal Mart est une entreprise citoyenne, une société qui génère des emplois. Il y a plus d'1,5 million de salariés. Chez Wal Mart on ne dit pas « employé » mais « associé ». Les principes capitaux de l'entreprise sont : respect de l'individu, le service au client et la recherche de l'excellence. Le salaire d'embauche pour une femme qui a trois enfants est de 7,30 dollars de l'heure. Les horaires de travail changent toujours. Et si les « associés » refusent de faire des heures supplémentaires qui ne sont pas payées, ils sont menacés de licenciement. Le salaire est mauvais, il y a des mauvaises conditions de travail et en plus les syndicats sont interdits chez l'ogre.

A quand un Wal Mart en France ?

Stéphanie Eigenmann

Le jeune port du string

A quel âge peut-on porter un string ? Actuellement il existe des strings pour les enfants de 7 - 12 ans et c'est là que j'ose pousser une « gueulette ». Je trouve inadmissible que des enfants de cet âge en portent. Pour moi un enfant ne doit pas être une victime de la mode (effet Lolita), de la consommation.

Un enfant de 7 - 12 ans n'a pas conscience des conséquences que cela peut engendrer. A cet âge on est entrain de faire la différence entre le bien et le mal. Si un enfant de 7 - 12 ans porte un string plus tard il va trouver ça

normal. Les personnes qui sont malsaines (pédophiles) ne vont pas s'empêcher de mater les enfants de 7 - 12 ans ayant un string. Voilà où je veux en venir si les enfants portent des strings et pantalons à taille basse, j'ai peur qu'on aura encore plus d'histoires de pédophilie. Comment les enfants victimes d'un viol de pédophile vont-ils savoir si c'est bien ou mal ? A cet âge on croit les adultes, on n'est pas encore assez éveillé pour distinguer le bien du mal. De plus, le string n'est pas forcément bon pour la santé. Avis aux parents ou futurs parents : osez dire non à vos enfants pour les protéger au lieu

de les autoriser et d'apprendre trop tard qu'ils ont été victimes de pédophiles.

Carole Ginder



Illustration : Cindy Christnacher

L'exploitation d'enfants

Il faut libérer les enfants qui

travaillent je pense que des enfants ne doivent pas travailler cela est beaucoup plus le rôle des

adultes aptes à travailler, l'esclavage ne devrait même pas exister il devrait être interdit.

Pourquoi des enfants devraient-ils travailler ? Et encore pire être exploités ?! Aujourd'hui luttons pour que cette exploitation cesse et pensons à changer la vie de plusieurs millions d'enfants provenant d'Asie. Ils sont malheureux et souffrent, car tous

ces industriels du tapis, fabricants de textile, de verre ou d'allumettes qui emploient de nombreux enfants dans leurs usines ne pensent pas à la vie dure et cruelle que vivent ces pauvres enfants dans l'esclavage. Alors maintenant faisons cesser

cette souffrance, cette cruauté et que l'emploi de jeunes enfants soit définitivement interdit et que toutes ces personnes ayant embauché ces enfants en toute illégalité soient pénalisées

Emmanuelle Peter

L'IVG en toute liberté

L'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) fête ses trente ans cette année.

En 1975 grâce à la loi Veil, l'avortement sort de la clandestinité. L'IVG arrive comme une victoire pour les femmes qui jusqu'alors devaient pratiquer leur avortement seules et dans d'horribles conditions, ces femmes risquaient également d'être emprisonnées si elles recouraient à de telles pratiques.

Aujourd'hui, chaque femme peut décider de son corps selon sa propre conscience.

Aujourd'hui 200000 interruptions de grossesse ont lieu chaque année soit une grossesse sur cinq.

Enfin les femmes peuvent choisir d'avoir un enfant quand elles le veulent et si elles le veulent.

Cet acquis est considérable pour les femmes. Les moyens contraceptifs comme la pilule ou le préservatif doivent néanmoins permettre d'éviter d'avoir recours à l'IVG.

Sandrine Delcurie

Le respect

Qu'est-ce que le respect ? Il y a différentes définitions du respect, mais la plus importante est de ne pas offenser d'autres personnes en portant un jugement erroné ou en les regardant de travers. Le respect c'est le sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec de grands égards sans lui porter atteinte.

Si l'on veut être respecté, il convient de respecter autrui au quotidien. Chacun doit y mettre du sien, c'est important et on l'oublie trop souvent.

Coralie Demol

Champ lexical du respect

Règles
Ecoute
Sanction
Politesse
Egalité
Calme
Tolérance

Les 2EVS

ECSTASY : Sale coup sur la tête !

Pilules performances, pilules fêtes, potions magiques ?

De plus en plus répandue dans le monde, l'ecstasy pour certains ne serait même pas une drogue.

Ah bon ? Le point sur des pilules chimiques dont les dangers ont été sous estimés.

L'ecstasy fait partie d'une nouvelle série de substances apparues avec l'évolution de la chimie : les nouvelles drogues.

L'ecstasy désigne à l'origine une molécule chimique particulière, la MDMA, responsable des effets psycho-actifs.

L'apparition massive de l'ecstasy est notamment associée à l'émergence du mouvement musical techno et à l'organisation de « raves parties ».

Ces produits sont également consommés dans d'autres lieux festifs tels que les boîtes de nuits, bar, etc.

Les usagers d'ecstasy recherchent la sensation d'énergie, de performance, et la suppression de leurs inhibitions. A l'effet de plaisir et d'excitation s'ajoute une sensation de liberté dans les relations avec les autres.

L'ecstasy provoque tout d'abord une légère anxiété, une augmentation de la tension artérielle, une accélération du rythme cardiaque, la contraction des muscles de la mâchoire, la peau devient moite, la bouche sèche. Suit une légère



euphorie, une sensation de bien être et de plaisir, accompagnée d'une relaxation.

Une consommation régulière et fréquente amène certains à maigrir et à s'affaiblir. L'humeur devient instable, entraînant parfois des comportements agressifs.

Il peut arriver que l'usager ressente trois ou quatre jours après la prise, des passages à vide, qui peuvent provoquer des états d'anxiété ou de dépression.

La consommation d'ecstasy est particulièrement dangereuse pour les personnes qui souffrent de troubles de rythmes cardiaques, d'asthme, d'épilepsie, d'asthénie (fatigue) et de problèmes psychologiques.

IL SERAIT TEMPS QU'ON LE DISE AVANT QU'ELLE NE FAUCHE D'AUTRES VIES : L'ECSTASY TUE !!!!

Stéphanie Eigenmann

Illustration : Cindy Christnacher

Je vote donc je suis

Convaincre les gens d'aller voter est un vieux sujet sûrement aussi vieux que le vote lui-même. A long terme on entend sur les ondes : voter est un droit, voter est un devoir. Nous intéresser à ce qui nous regarde est-il un devoir ? Choisir nos dirigeants, est-ce un devoir ? Choisir d'être un homme libre est-ce un devoir ? LE VOTE EST UN ACTE INDIVIDUEL DE LIBERTE. Voter c'est tout simplement décider du cours de sa vie. Voter est toujours un moment critique, un moment où tout est possible, où l'état, le pouvoir vacillent.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans, entre deux opérations de révision de listes électorales, sont inscrits d'office. Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année, mais avant le 31 décembre pour l'année qui suit. Suite à votre inscription vous recevrez votre carte d'électeur. Elle est gratuite et sans date de validité, elle sera remplacée quand elle sera pleine. Cette liste d'électeurs sert de base pour la constitution des jurys des cours d'assises.

Si vous n'avez pas de carte électorale, que faire ? Vous allez devoir vous inscrire volontairement à la mairie de votre domicile de plus de 6 mois. Vous devez être âgé de 18 ans, être de nationalité française



et jouir de vos droits civiques et politiques. Il vous suffit de présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile.

Anne Grossard, enseignante

Illustration : Steve Siegler

Propos d'apprentis...

« Il est important de voter, afin de donner son avis. »
Audrey Goepfert

« Voter est un droit qu'on nous donne, c'est une chance qu'on a de pouvoir exprimer son opinion, c'est un devoir en tant que citoyen. C'est important de voter, car on peut élire la personne qui défend nos idées. » Jérémy Magnien

« Voter est un droit, c'est une chance, car on peut donner notre avis. C'est aussi un devoir, car si on ne prend pas la peine de voter, ce sont les voix des autres qui compteront et c'est comme si on les laissait choisir à notre place. » Xavier Bruner

« Un référendum est une procédure qui permet au président de la République de poser une question directement au peuple. Celui-ci doit répondre à cette question par oui ou non. Voter permet de donner son avis, c'est un acte de liberté. » Steve Siegler

...Infos plus

Il y a 60 ans les femmes votaient pour la première fois à l'occasion des élections municipales de 1945. Les femmes ont eu accès au vote en vertu d'une ordonnance du 21 avril 1944 prise à Alger par le gouvernement provisoire du général de Gaulle, qui reconnaissait leur rôle dans la

Résistance durant la Seconde Guerre mondiale (1939 - 45). Il faut savoir que les Françaises étaient parmi les dernières en Europe à disposer de ce droit, en vigueur en Finlande depuis 1906, en Grande-Bretagne depuis 1918 (pour les plus de 30 ans) ou en... Turquie depuis les années trente.

Pourquoi ne pas vivre en ville ?

En habitant en ville, nous sommes confrontés à bien des dangers. Par la violence des

quartiers, la pollution des voitures... Dans un village, il y a très peu de violence, de pollution et les gens sont moins stressés. Rien ne vaut la vie au village, près de la nature. Je ne vois pas

pourquoi il faudrait se gâcher la santé avec la pollution, alors qu'on a la possibilité de bien se porter.

Stéphanie Marelli

Les associations

La Croix-Rouge est sans doute la plus connue des organisations humanitaires. Elle a été fondée par le Suisse Henri Dunant en 1863.

Le but des associations est d'apporter un secours immédiat

aux populations qui se trouvent dans des situations difficiles guerres, catastrophes naturelles, famines... Elles fournissent une assistance sanitaire et médicale aux pays touchés par les catastrophes naturelles. En temps de guerre, elles mettent sur pied

des hôpitaux, des postes de secours, de ravitaillement...

Les derniers événements en Asie nous ont démontré que leurs actions sont indispensables. Celles-ci ne sont possibles que grâce aux dons.

Violette Schull et Angélique Wolff

Apprentissage

Pour ce numéro, cette rubrique vous propose un petit dossier sur le travail.

Un conseiller pour l'avenir

Le conseiller d'orientation psychologue est un acteur important de la vie scolaire. Régis Appelghem nous ouvre sa... boussole.

La Voix des Apprentis : Quel est le rôle d'un conseiller d'orientation psychologue ?

Régis Appelghem : Le rôle d'un conseiller d'orientation psychologue est d'aider, d'intervenir, de favoriser tout ce qui concerne la connaissance des filières d'études et des métiers, du collège aux carrières professionnelles futures.

▼DA : Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

R.A. : A votre âge je ne savais pas quoi faire. J'ai exercé différents métiers et j'ai repris mes études en étant surveillant parallèlement, j'avais envie d'un métier avec du contact. J'ai commencé comme vous dans le commerce. J'étais commercial cela se passait très bien, mais cela ne permettait pas de répondre aux problèmes des gens. J'ai eu envie de faire un métier social avec les jeunes et les adultes.

▼DA : Depuis combien de temps l'exercez-vous ?

R.A. : J'exerce ce métier depuis bientôt vingt ans.

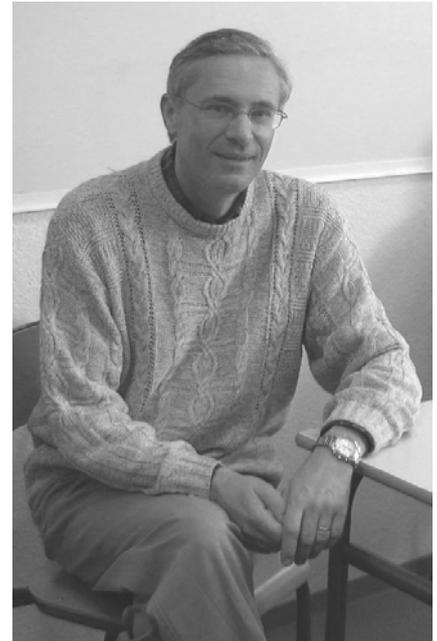
▼DA : Qu'avez-vous fait comme études pour arriver à exercer votre métier ?

R.A. : Lorsque j'ai débuté, on pouvait encore faire des licences variées. J'ai une formation d'histoire à la base et j'ai suivi une formation de conseiller d'orientation ensuite. En 1989, le métier s'est intitulé conseiller d'orientation psychologue. A partir de cette date, une licence de psychologie est nécessaire pour exercer ce métier.

▼DA : Quels sont les critères qui vous permettent d'orienter les jeunes ?

Je n'oriente pas, je conseille, j'aide. Il y a souvent

une confusion. En fait celui qui vous oriente à la fin du collège, c'est le chef d'établissement à la suite de la réunion du conseil de classe. Je vous aide à vous orienter, à trouver un itinéraire de



réussite, je ne décide pas de votre orientation. Un conseiller d'orientation psychologue est aussi un psychologue dans la mesure où il est un psychologue de l'orientation et de l'éducation. Il faut essayer de comprendre qui on a en face de soi, vous êtes des individus. La réponse n'est pas la même systématiquement, elle découle des résultats scolaires. Notre travail est de vous faire parler, de vous écouter et de glaner tous les éléments. Nous sommes des miroirs. Des fois vous dites ne pas savoir où aller, mais moi quand je vous écoute je me dis que vous le savez. Je vois où sont vos intérêts.

▼DA : Quelles sont les difficultés de votre profession ?

R.A. : Cela découle des avantages, c'est un métier varié. Mais il faut faire sa place dans un établissement scolaire, savoir se faire connaître auprès des enseignants, des chefs d'établissement. Il y a un important travail d'organisation pour planifier les rendez-vous dans les classes ou avec les élèves individuellement. Il convient aussi de se remettre à niveau, c'est un travail quotidien. Il faut toujours se documenter, être curieux, s'interroger. Un bon conseiller se réfère à des documents écrits et vérifiés. Il faut chercher les

informations où elles se trouvent.

❖DA : Quelles en sont les satisfactions ?

R.A. : Etre en relation avec des gens d'âges variés, d'origines variées, de formations variées. On met souvent les jeunes dans un même sac, c'est faux, les jeunes sont variés. On ne peut pas savoir comment évoluent tous les jeunes que l'on a conseillés, mais voir évoluer positivement des jeunes pendant plusieurs années est une grande satisfaction.

❖DA : Quels sont les métiers d'avenir ?

R.A. : Il est toujours difficile de donner une réponse à une telle question. Personne ne la connaît vraiment puisque cela nous renvoie tout de suite à 5 - 10 ans : il est difficile de faire des prévisions, car le monde bouge. Mais il y a quand même des pistes. Pour les études courtes, on a les métiers de services : la restauration rapide avec des conditions de travail qui ne sont pas forcément faciles, la vente, les attachés commerciaux qui ont toujours été très demandés, les métiers du bâtiment (maçons, couvreurs...), les pharmaciens, les médecins, la fonction publique, les banques, les assurances...

❖DA : Quel est votre point de vue sur l'apprentissage ?

R.A. : J'ai un point de vue extrêmement favorable. Cela vient sans doute aussi de ma propre histoire. J'ai interrompu mes études à plein temps pour travailler. J'ai trouvé une forme d'apprentissage en étant à la fois salarié surveillant tout en poursuivant des études. J'y suis également favorable pour des raisons plus générales. Cette voie fait mûrir davantage. Elle

fait mieux connaître les réalités du monde du travail. L'apprentissage est plus enrichissant et nettement plus constructif qu'une formation dans un lycée professionnel où il n'y a pas la même connaissance de l'entreprise. Cela dit, on entre en apprentissage quand on se sent mûr pour affronter le monde de l'entreprise. Ce grand saut n'est pas forcément adapté à tout le monde. Cela dépend des individus, de leur histoire personnelle (besoin d'argent, culture de l'apprentissage dans la famille...). La formation en apprentissage est néanmoins très constructive.

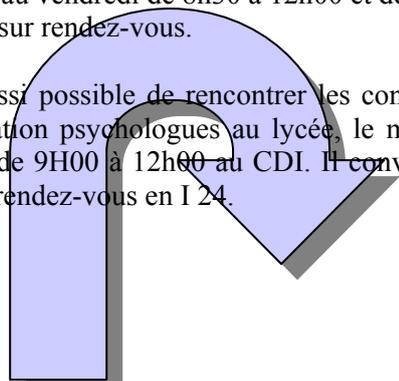
Propos recueillis par les TVAM

...Infos plus

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)
16 rue du Temple 68300 SAINT-LOUIS
Tél. 03 89 69 80 08
Fax 03 89 67 86 57
cio.saint-louis@ac-strasbourg.fr

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Il est aussi possible de rencontrer les conseillers d'orientation psychologues au lycée, le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 au CDI. Il convient de prendre rendez-vous en I 24.



Des règles pour travailler

Si un pays a ses règles pour permettre de fonctionner correctement il en est de même pour une classe. Voici dix points qui devraient permettre à une classe de travailler correctement.

- 1) Ranger son portable.
- 2) Lever le doigt quand on désire prendre la parole.

- 3) Se taire quand quelqu'un parle.
- 4) Manger en dehors des cours.
- 5) Garder la salle propre.
- 6) Ne pas lancer de projectiles.
- 7) Ne pas s'insulter.
- 8) Rester concentré sur le travail demandé.
- 9) Avoir ses affaires.
- 10) Etre ponctuel et assidu.

Une proposition des 2EVS

Les examens approchent

Les deux années d'apprentissage ont passé trop vite. Il a fallu gérer deux emplois du temps et ça n'a pas toujours été facile. Mais maintenant, nous sommes à un peu plus d'un mois de l'échéance. Il faut boucler les dossiers, s'y mettre sérieusement. Pour ceux qui ont attendu le dernier moment, il serait largement temps de se prendre en main et de se réveiller.

Une fois que tout est terminé, un ouf de soulagement et quand on regarde le travail accompli, on se dit que ce n'est

pas si mal. Ces quelques lignes sont pour tous ceux qui croient que c'est « trop dur », ceux qui pensent « on n'y arrivera pas », ceux qui ont décroché depuis un moment. Alors, au boulot, encore quelques semaines de travail. Prenez le temps de penser à cet examen. Prenez de votre temps pour vous donner toutes les chances de réussir. Quelques méthodes pour réviser : utilisation des livres, relisez « l'essentiel » qui figure dans chaque ouvrage, faites vous des fiches, des carnets dans lesquels vous noterez le plus important, certains aimeront se retrouver pour reprendre certains thèmes un peu plus difficiles (sérieux et pas de rigolade). Alors bonne chance à tous et pensez qu'on compte sur vous dans le futur.

Les TBCOM

CV et lettre de motivation : quelques repères pour une bonne rédaction

par Laura Dolium

Dites si les propositions sont vraies ou fausses. Solutions p. 20.

A propos du CV

1) Se présente sur papier blanc de format A4 ; 2) Doit être manuscrit ; 3) Doit être signé ; 4) Peut être photocopié ; 5) A un style aéré, bref ; 6) Présente la formation ; 7) Présente le parcours professionnel ; 8) Présente les loisirs ; 9) Peut être envoyé seul.

A propos de la lettre de motivation

1) Doit être dactylographiée ; 2) Doit être signée ; 3) Peut être photocopiée ; 4) Doit avoir des phrases courtes ; 5) Présente votre parcours professionnel ; 6) Indique vos prétentions de salaire.

Le contrat de travail

Le contrat de travail est un accord par lequel un salarié s'engage à effectuer un travail pour un employeur. Avec ce contrat vous êtes couvert en cas d'accident.

Ce contrat implique les parties d'en respecter les termes. Si chaque partie a des droits, elle a aussi des devoirs.

L'employeur doit verser un salaire, respecter les horaires de travail..., l'employé doit être ponctuel, effectuer le travail demandé... Si votre patron ne vous paye pas, vous pouvez porter plainte aux conseils des prud'hommes. Ce sont des tribunaux qui règlent les litiges entre le salarié et l'employeur.

Il y a plusieurs types de contrats :

- le CDD contrat à durée déterminée : il est conclu pour une durée précise avec une date de début et de fin de contrat (le contrat d'apprentissage et le contrat de travail temporaire font partie de ce type) ;
- le CDI contrat à durée indéterminée : il n'y a pas de date de fin de contrat.

Sylvia Bodin

ici et là

La beauté de l'Espagne

Ce pays pourra-t-il vous impressionner ?

Oui ce pays est riche tant par ses habitants que par sa végétation merveilleuse.

Ce pays se trouvant au sud de la France a une population de près de 40 millions d'habitants. C'est un pays riche en végétation, il est idéal pour les personnes aimant la nature, pour les autres il y a de nombreuses activités (plongée sous-marine, shopping...)

Un hymne à la beauté

Tout d'abord ce pays a de nombreuses facettes extraordinaires. Les habitants sont chaleureux avec les touristes et font preuve de beaucoup de gentillesse.

On notera aussi les magnifiques paysages notamment

les vues sur la plage de Costa Brava ou sur les falaises qui ornent le pays. Les danses typiques du pays vous feront voyager et rêver (notamment le flamenco etc.), vous vous sentirez poussé à vous évader dans ce rythme rempli de magie et de frénésie.

Les nombreuses activités qu'offre ce pays sont extraordinaires ; il y a notamment la plongée sous-marine qui vous enchantera, car vous pourrez ainsi vous rendre compte des différentes espèces de poissons, de coquillages et crustacés et vous émerveiller devant une telle beauté. Ce pays rempli de merveilles vous fera oublier le stress de la vie courante et vous fera voyager vers des lieux uniques magnifiques.

Alors n'hésitez pas à contacter votre agence de voyage pour découvrir ce pays aux mille trésors...

Sandrine Delcurie

Les Philippines

Un voyage dans la pauvreté et une belle leçon de vie. Les Philippines ont 7107 îles, 300 000 km², capitale Manille. La population est de 68 980 000 habitants. Le climat des Philippines est tropical avec une température moyenne annuelle de 32°C. L'été dure de mars à mai et est toujours chaud et sec. La moyenne pendant l'été va de 33°C à 34°C. De juin à octobre, c'est la saison humide (mousson) avec des pluies abondantes et des typhons sur plusieurs parties du pays. Le temps le plus froid est observé de novembre à février, quand les températures journalières vont de 29°C à 31°C. La langue nationale est le tagal. Il y a au moins un ou deux dialectes parlés dans chaque région. L'anglais est compris et parlé à travers tout le pays. Les religions sont composées de 83% de catholiques, 9% de protestants, 5% de musulmans, 3% de bouddhistes et autres. L'unité monétaire aux Philippines est le peso philippin. 1 € = 60 pesos, un repas coût 80 pesos. L'année dernière j'ai effectué, un merveilleux voyage. Les Philippines ! Là-bas il n'y a pas l'eau courante (sauf pour les personnes aisées). Cependant il y a l'électricité et une télé. Les gens sont très chaleureux, accueillants, pauvres, mais ils s'entraident beaucoup. Le paysage est magnifique, cocotiers, mer bleu clair, sable blanc. Eux leur rêve c'est de voir la neige. Question confort ? Cela reste à désirer pour les occidentaux. Il n'y a pas autant d'hygiène (sauf dans les hôpitaux), il n'y a pas d'eau chaude, on a des amis dans les chambres (cafards, araignées...) Question gastronomie? Le riz, poulet, poisson, coquillage et alcool de coco. Au petit déjeuner il y a du riz et du poisson.

AU jOUR LE jOUR

Attention au bruit !

Le bruit est à l'origine de nombreux cas de pertes d'audition tant chez l'enfant, l'adulte ou l'adolescent. Il est la source de troubles divers comme les vertiges, les nausées, les problèmes digestifs, le stress, l'irritabilité...
Il se mesure en décibels (dB). Le bruit commence à être dangereux dès 85 dB, et lorsqu'il atteint 120 dB, il peut endommager très rapidement l'oreille interne. Pour information, il faut savoir qu'une pelleuse peut atteindre 90 dB, les outils de bricolage 100 dB. Le bruit émis par un marteau piqueur peut atteindre 120 dB. Ecouter son baladeur à pleine puissance plus d'une heure par jour endommage progressivement l'oreille. Le volume sonore dans les concerts dépasse 70 dB avec des sommets jusqu'à 139,5 dB !



Lors de mon arrivée en bateau, il y avait des jeunes qui sont venus en barque pour jeter un peso dans l'eau. Ils allaient ensuite le récupérer avec leur bouche. Les plus riches d'entre eux avaient un masque d'autres non. Ensuite, à la descente du bateau ces plongeurs et d'autres gens vous accostaient pour une pièce ou un service. A chaque fois le même rituel. Lors de mon retour en France j'entendais les gens se plaindre, râler avec leurs problèmes qui sont minimes par rapport à là-bas. Moi tout ce que j'ai à dire, ici on vit bien, on a beaucoup de chance, beaucoup de moyens financiers et dès qu'on est malade on a un médecin et des médicaments. Les gens aux Philippines nous donnent une bonne leçon de solidarité et de bonne humeur.

Texte et photo : Carole Ginder

Attention à ne pas s'abonner aux acouphènes qui sont ces sifflements ou bourdonnements d'oreilles qui peuvent devenir permanents et gêner la concentration et empêcher de dormir. Si vous restez trop longtemps dans le bruit, utilisez des protections auditives adaptées comme les fameuses boules Quies par exemple.

Sacha Groelly

...infos plus

www.audition-infos.org

Nitrates et facture

Les nitrates proviennent des rejets domestiques mais aussi des excès d'épandage d'engrais dans les champs

Une moto dans les dunes

« Heureux celui qui a des rêves à sa portée, il pourra les réaliser. » Parmi les rêves de Jean-Paul Higy : courir le Paris-Dakar à moto ! Pari gagné puisqu'il a participé et terminé cette fameuse course en 2005. M. Higy a accepté de venir nous voir au CFA. En selle pour une rencontre captivante.

En apparence Jean-Paul Higy est un citoyen comme les autres : la cinquantaine, gérant de société, marié, deux grands enfants. Pourtant, derrière notre homme qui parle d'ailleurs plusieurs langues, se cache un sacré boute-en-train.

Sa grande passion pour la moto tout terrain lui a permis de porter les casquettes de directeur de courses et de coureur au cours de nombreux rallyes.

Il a découvert le Paris-Dakar, qui est un rallye ouvert aux autos, aux motos et aux camions, à la télévision. La rencontre avec les coureurs lui a donné envie de se frotter à ce monde pas comme les autres.

Pour courir le Paris-Dakar à moto, il réunit les fonds auprès de ses sponsors (de 30 000 à 60 000 €). Il enfourche sa moto et avec une grosse dose de courage,



plus que passionné, il faut être enragé » dit-il. Même la nuit, notre héros ne dort que très peu. Toutefois, entre deux plans de route, il repense à sa famille qu'il a laissée en Alsace. Côté météo il fait 5°C la nuit et de 15°C à 16°C la journée, voire à certains endroits de 27°C à 28°C. Ce n'est pas pour rien que ce rallye commence le 1^{er} janvier.

Mais pour ce défi mythique et complètement fou, cette passion immodérée pour la moto a été sa plus grande motivation, afin de ne pas flancher. Pendant cette course qui dure 17 jours, il a parcouru environ 9100 km de cailloux, de sable et de multiples dangers. Il n'y a pas de place pour les idées vagabondes, seule la

Jean-Paul Higy a le don de captiver son assistance. course compte. « Pour faire cette course, il faut être

plus que passionné, il faut être enragé » dit-il. Même la nuit, notre héros ne dort que très peu. Toutefois, entre deux plans de route, il repense à sa famille qu'il a laissée en Alsace. Côté météo il fait 5°C la nuit et de 15°C à 16°C la journée, voire à certains endroits de 27°C à 28°C. Ce n'est pas pour rien que ce rallye commence le 1^{er} janvier.

Mais quel est le parcours de cette course ? Voici l'essentiel : Paris, Barcelone, Grenade, Rabat, traversée du désert du Sahara occidental, ensuite un très grand tour en Mauritanie avec quelques détours sinon ils arriveraient trop vite, Bamako, Kayes, Dakar. Les étapes sont chronométrées. Sur un sable neuf il est facile de rouler, on peut monter jusqu'à 120km/h. Mais quand « les voitures sont passées, on s'enfoncé, c'est horrible, on a mal aux bras » dit notre sportif. Il a fait en moyenne 8 heures de moto par jour sur ce parcours. Il y a toujours des risques et Jean-Paul Higy n'a pas échappé aux



Notre motard dans les sables... captivants du Dakar.

Photo : document remis.

prend la route pour le plus prestigieux des rallyes. Ce merveilleux défi, il n'est pas seul à le relever puisqu'il

méchants cailloux, aux trous.

Quelques mauvaises chutes auraient pu lui coûter la vie.

M. Higy raconte qu'en 2002 lors d'un rallye en Syrie, une panne de batterie a failli lui être fatale. Il a tiré sa balise, mais l'organisation était concentrée sur un autre accident. La chaleur, la déshydratation, il a senti ses dernières minutes venir : « Je me suis senti devenir définitivement sec. » Encore lucide, voyant deux voitures au loin, il a utilisé une clef de sa boîte à outils pour envoyer des reflets. Il a été sauvé. « Je n'avais plus de tension, j'étais tout blanc. Je me suis juré de ne plus jamais faire de rallye. » Mais la passion a rattrapé notre homme avec ses deux pneus.

Aux détracteurs du Paris-Dakar, Jean-Paul Higy dit qu'on laisse aux personnes rencontrées durant cette course « plus d'argent en un jour qu'ils n'en voient toute l'année. » En effet, des villas pour les directeurs sportifs, les organisateurs, les journalistes sont louées et à cette occasion les agences sur place montent les prix. Il y a également les taxis qui font un important chiffre d'affaires. Sans oublier les autres activités qui dépendent du tourisme. L'importance de la demande est bien entendu à l'origine de cette inflation soudaine. Si le Paris Dakar ne passe plus l'année suivante, c'est l'émeute. Là-bas c'est l'euphorie à chaque passage. Il y a des milliers de personnes au bord des routes pour voir les véhicules passer. Chacun est animé d'une joie. Jean-Paul Higy dit aussi que le Dakar ne pollue pas autant que les touristes : « Toutes les motos du Dakar polluent moins que l'avion qui passe tous les jours. » Notre coureur en profite pour évoquer la misère du continent africain et notamment de l'Afrique subsaharienne. Il rappelle la très grande pauvreté du

Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad, du Soudan, de l'Erythrée, de l'Éthiopie... Il parle aussi de cette économie de la survie où le seul espoir pour les habitants est de faire manger la famille. « Chez nous le problème c'est l'obésité, on se demande comment faire pour manger moins. Eux, ils se demandent comment faire pour manger », dit-il non sans émotion. Beaucoup de parents voient mourir leurs enfants de faim. Les habitants de ces pays considèrent qu'il est important d'avoir de nombreux enfants pour les vieux jours. Il nous rappelle que là-bas « les enfants sont la caisse de retraite des parents. » La famine, la dysenterie due à une mauvaise qualité de l'eau, le sida... sont le lot quotidien de ce continent en voie de développement. Jean-Paul Higy ne peut s'empêcher de décrire ces champs d'ordures qu'il a pu voir en Mauritanie où « le ramassage des ordures est assuré par le vent. » Là-bas il n'y a pas de filière d'élimination et les ordures s'amassent. Au Sénégal, les gens essaient de récupérer le maximum pour faire des objets avec des boîtes de conserve par exemple, mais les décharges publiques sont impressionnantes. Quant aux véhicules qui circulent en Afrique, ils sont très polluants.

Jean-Paul Higy a été classé 101^{ème} de l'épreuve 2005 ce qui est un très grand exploit pour un amateur étant donné la difficulté reconnue de l'épreuve. Son meilleur classement dans une grande compétition : 7^{ème} au Paris-Moscou-Pékin en 1996. Pour finir, on peut citer cette phrase de Jean-Paul Higy que tous les fans de deux roues apprécieront : « La voiture ce n'est pas bien, il y a deux roues de trop. »

Céline Keller

Ein Motorrad in den Dünen

„Glücklich derjenige der Träume hat, er kann sie verwirklichen.“

Die Träume von Jean-Paul Higy : den Paris-Dakar auf einem Motorrad rennen. Herr Higy hat akzeptiert zu uns in den CFA zu kommen.

Er ist 50 Jahre alt, Geschäftsführer, verheiratet, zwei Kinder, spricht mehrere Sprachen. Er hat den Paris-Dakar im Fernsehen entdeckt. Das Geld für das Rennen findet er bei Sponsoren (30 000 € bis 60 000 €). 242 Motorräder machen mit, darunter auch Frauen aber sehr mutige Frauen sagt Herr Higy. Seine unübermäßige Leidenschaft für das Motorrad war seine größte Motivierung. Das Rennen dauert 17 Tagen und ist 9100 km lang. Nachts schläft er nicht viel es ist auch sehr kalt (5°C), am Tag 15°C bis 16°C und manchmal 27°C bis 28°C. Man kann bis 120 km pro Stunde fahren, wenn der Sand frisch ist. Aber wenn Autos durchgefahren sind, dann versinkt man. Er fährt ungefähr 8 Stunden pro Tag. Einmal hatte er einen Unfall, das hätte ihm fast das Leben gekostet und da wollte er endgültig aufhören aber die Leidenschaft war so stark.

Die Leute dort sind sehr froh, dass das Rennen statt findet, sie verdienen mehr Geld in einen Tag als in einem Jahr.

Er erwähnt aber auch das Elend in dieser Gegend, dort fragen sich die Leute was sie essen werden und wir fragen uns hier wie man weniger essen könnte.

Die Kinder sind die Pensionskasse der Eltern. Die Hungersnot, die Ruhr, AIDS sind leider noch aktuell.

Jean-Paul Higy war dieses Jahr 101er klassifiziert. Sein bestes Klassement war 7er im Paris-Moskau-Peking im Jahre 1996.

Jean-Paul Higy sagt : „Das Auto ist nicht gut es hat zwei Räder zuviel.“

Les TBCOM

Béatrice Hess : les bassins de la gloire

Suite à une maladie, Béatrice Hess est paraplégique depuis l'adolescence. Elle a utilisé la natation comme moyen de lutte et d'expression. Son souhait est de permettre aux autres de croire en eux et de se dépasser. Nageuse de Haut Niveau, son palmarès est impressionnant : elle a obtenu de nombreux titres de championne du monde et d'Europe. Elle a également conquis de nombreux titres à différents Jeux Paralympiques dont ceux d'Athènes en 2004. Elle est à ce jour la plus titrée des sportifs français. Entretien exclusif avec cette grande championne.



La Voix des Apprenants : Pourquoi avez-vous choisi la natation ?

Béatrice Hess : Tout d'abord le choix n'a pas été un problème, car la natation m'était imposée pendant mon cursus de rééducation au cours de mon adolescence. C'est un sport peu coûteux et pratiqué par bon nombre d'handicapés. Ensuite ce sport m'a apporté un sentiment de liberté et m'a permis d'exprimer ma révolte. L'esprit de compétition est inné, simplement c'est comme le talent, on le développe. Pour ce qui est de l'exigence dès que l'on aime on ne compte pas.

VDA : Pourquoi le handisport n'est-il pas encore reconnu à sa juste valeur ?

B.H. : Actuellement c'est là que l'on peine, nous sommes en pleine réflexion sur l'avenir. Les Jeux nous ont démontré que plusieurs pays se dotaient de moyens pour avoir des résultats. Pour ce qui est de la France je pense que ce sont surtout des moyens humains, il faut savoir que 80% de nos entraîneurs sont bénévoles et prennent sur leur salaire les journées de déplacements en équipe de France.

VDA : Que voulez-vous prouver en pratiquant la natation de Haut Niveau ?

B.H. : Je ne crois pas que l'on veuille prouver quelque chose, on est d'abord passionné et ensuite on cultive l'esprit de compétition.

VDA : Comment vous considèrent les sportifs qui ne sont pas handicapés ?

B.H. : Pour tous les sportifs que je rencontre, il n'y a pas de problème. Ils connaissent tous le sens de l'effort et comprennent combien il est difficile d'avoir des résultats. Nous faisons partie d'une famille et c'est une passion qui nous anime, aucune différence n'est faite et très souvent les valides exercent le sport avec les handicapés.

Une exceptionnelle ténacité. Photo : document remis.

VDA : Quel est le rythme de vos entraînements ?

B.H. : Avant les grandes échéances 2 fois deux heures de natation plus de la musculation par jour 6 jours sur 7

VDA : Quel est votre plus beau souvenir en tant que sportive ?

B.H. : Tous les souvenirs sont beaux et il est difficile de faire un classement, mais je crois que d'être le porte-drapeau dans le stade de Sydney est un moment inoubliable.

VDA : Suivez-vous un régime particulier ?

B.H. : Je n'ai pas de régime spécial, je me contente de manger de tout et raisonnablement. Néanmoins je ne prends jamais de frites ou d'autres aliments avec beaucoup de matières grasses avant les compétitions. Pour bien récupérer je reste dans une alimentation riche et naturelle.

VDA : Quel sont les principaux combats à mener afin que les handicapés soient intégrés dans la société ?

B.H. : Je crois que tout relève d'un combat mais la réussite est souvent lorsque qu'un projet arrive à son terme sans exclusion. La candidature de Paris pour les Jeux de 2012 reflète une réelle avancée et sera la plus belle victoire jamais espérée si l'on gagne.

VDA : Comment peut-on surmonter le handicap au quotidien ?

B.H. : Pour mon cas ce n'est plus un problème, les seules barrières existantes sont architecturales. Grâce à la natation je suis considérée comme une sportive et l'image de l'handicap est passée au second plan.

VDA : Quel message souhaiteriez vous transmettre aux personnes valides ?

B.H. : Je crois que ce qui est important est de pouvoir réaliser son rêve, de se lever chaque matin avec la joie de ce que l'on va réaliser et de se coucher le soir

satisfait. L'important de l'individu c'est ce qu'il fait et non comme il est.

VDA : Que pensez vous de la voie de l'apprentissage comme mode d'insertion professionnelle ?

B.H. : J'ai un fils qui va prendre ce chemin et j'ai deux frères qui ont suivi cette route, je suis persuadée qu'elle est l'avenir des métiers de demain. Le parallèle avec le sport est que nous apprenons de notre entraîneur et que nous pratiquons en compétition. On acquiert plus facilement de l'expérience.

...Info plus

Béatrice Hess a réalisé avec Serge Aimetti un ouvrage : *Béatrice Hess, la reine des sirènes* (Editions L'Alsace-Le Pays). Il s'agit de la destinée d'une petite fille devenue reine des Jeux Paralympiques et ambassadrice des handicapés : c'est l'histoire de Béatrice qui a su, à force de volonté, transformer son handicap en atout...

www.handicap.gouv.fr

Propos recueillis par les TVAM et les 2EVS

Culture

A la rencontre des auteurs

Cette année la 22^{ème} Foire du Livre de Saint-Louis a eu lieu le 29, 30 avril et le 1^{er} mai. Cette foire a réuni une pléiade d'auteurs, du livre d'enfant en passant par les romans et les livres d'histoire. Toutes sortes de livres se mélangent avec panache.

Ainsi j'ai pu rencontrer Yves Bich ancien « instit » et directeur de l'école primaire de Sierentz actuellement à la retraite il écrit et traduit des livres en alsacien pour, je le cite, « qu'il reste une trace de cette langue ». C'est pour préserver la langue auprès des jeunes qu'il écrit ces livres, pour donner un support aux jeunes grands-parents afin qu'ils puissent apprendre l'alsacien à leurs petits enfants.

Il y avait également Cauvin, un auteur de BD très connu (*Les femmes en blanc, Les tuniques bleues...*) On pouvait se faire dédicacer les livres auprès des auteurs.

J'ai pu également faire la rencontre d'un auteur qui me tient à cœur : Thierry Séchan auteur de nombreux livres quinze au total, dont deux pièces de théâtre. Il ne vous dit toujours rien, ce Séchan, regardez la photo là, c'est bon, vous voyez qui c'est ?! Eh oui ! c'est le frère de Renaud celui qui est le plus proche du chanteur. Il a écrit un livre que j'affectionne beaucoup

qui s'appelle *Bouquin d'enfer*, je vous conseille de le lire, il est super. Mais je ne vous en dirai pas plus... Il m'a confié



que la seule idée d'être au carrefour de nos trois frontières (la France, la Suisse et l'Allemagne) est une des choses qui lui plaît le plus.

Je termine cet article en disant que tous les lecteurs de la terre peuvent trouver leur bonheur à cette Foire du Livre. Si vous aimez les livres, les conférences, les rencontres avec les auteurs... cet événement est pour vous.

Texte et photo : Céline Keller

Eastwood au sommet

Million dollar baby le dernier film de Clint Eastwood, c'est l'histoire d'une jeune femme de 31 ans qui ne vit que pour la boxe. Elle rencontre Frankie Dunn et veut absolument faire une carrière... Une histoire pleine d'émotion et d'action, un scénario extraordinairement interprété. Les acteurs (Clint Eastwood, Morgan Freeman et Hilary Swank) dégagent beaucoup d'émotion, leur rôle leur va à merveille, les dialogues sont réfléchis et forts. Un très beau film à ne pas manquer qui mêle humour et tragique.

David Belmili

Prenez Gad !

Le 27 janvier 2005 plus de 2000 personnes sont venues réserver à Mulhouse un triomphe à l'incroyable Gad Elmaleh pour son spectacle « L'autre c'est moi ».

En passant par sa vie et ses expériences, il nous fait partir sur les traces d'un homme à la recherche de ses racines en se moquant de lui-même et en raillant, tout en les enviant, les grands blonds...

Ce vrai show man nous prouve qu'il peut tout faire : chanter, danser, mimer ou improviser.

Avec notre cher ami Gad, on peut vraiment dire qu'on rit encore et encore sans se lasser.

Laetitia Quiquand

Jamais sans ma fille : le livre choc de Betty Mahmoody

Au début des années 1980, Betty, une jeune américaine est mariée à Moody, un médecin d'origine iranienne. Il ne supporte plus l'hostilité de ses confrères à l'hôpital où il travaille. Moody décide d'emmener sa femme ainsi que sa fille Mathob à Téhéran pour quinze jours de vacances. Betty a le sentiment d'avoir commis une erreur irréparable... Il faut avoir un moral en béton pour lire ce livre, mais il s'agit d'un document exceptionnel sur la condition féminine en Iran. Lisez-le !

Sofia Seriket

Pros à la page

La curiosité d'informer

Jean-Christophe Meyer est journaliste à L'Alsace. Il nous livre quelques aspects de son métier.

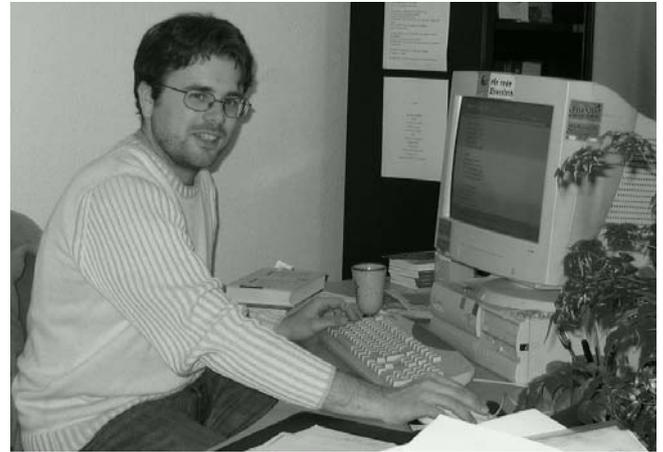
La Voix des Apprentis : Comment définissez-vous le métier de journaliste ?

Jean-Christophe Meyer : Je suppose qu'on pourrait répondre grâce au dictionnaire.

Journaliste : « Personne qui participe à la réalisation d'un journal (presse écrite, radio, télévision, Internet...) ». Cela comprend en fait un grand nombre de métiers différents. Par exemple, dans le cas de la presse écrite, on trouve des gens sur le terrain, des rédacteurs ou des reporters. Mais il faut aussi du monde à l'édition ou au desk, c'est-à-dire à la réalisation des pages.

QDA : Quelles études faut-il faire pour exercer ce métier ?

J.C. M. : Il n'y a, en théorie, aucune règle précise. Ainsi, au journal L'Alsace, de nombreux correspondants locaux ont pu devenir journalistes sans études particulières. Mais, de facto, les exigences des journaux sont de plus en plus élevées. Il devient difficile de devenir journaliste sans passer par une école reconnue par la profession. C'est sans doute dommage, car cela diminue la diversité des profils dans la profession. Le CUEJ, à Strasbourg, est une de ces écoles, parmi les plus réputées. Pour y entrer, il faut déjà avoir fait des études supérieures. Grosso modo, on trouve trois populations étudiantes : des juristes, des historiens, des étudiants diplômés d'IEP (Sciences-Po).



Notre journaliste à son poste.

QDA : Quel est votre parcours de formation ?

J.C. M. : Assez typique : baccalauréat scientifique spécialité mathématiques, IEP de Strasbourg, année ERASMUS à Nuremberg, en Allemagne, CUEJ à Strasbourg. Mais j'ai passé mes étés d'étudiant à faire des stages dans différentes rédactions de L'Alsace. Cela m'a beaucoup apporté.

QDA : Pourquoi avez-vous voulu être journaliste ?

J.C. M. : La réponse n'est pas simple. Je pense que j'aurais pu faire beaucoup de choses, et c'est peut-être pour cela que je suis devenu journaliste. Je suis, dans une locale comme Saint-Louis, en contact avec beaucoup de gens. Et les thèmes à traiter sont très variés. Ce qui fait que je n'ai guère le temps de m'ennuyer...

QDA : Comment se porte la presse écrite aujourd'hui ?

J.C. M. : Il faut scinder la presse écrite en deux. Les hebdomadaires, mensuels et autres, la presse spécialisée se portent plutôt bien. Par contre, la presse écrite quotidienne, qu'elle soit nationale ou régionale,

comme *L'Alsace*, va plutôt mal. Ce serait difficile d'expliquer en quelques mots pourquoi. Mais en gros : le lectorat est vieillissant, les gens ont moins de temps pour lire et consacrent moins de temps à la lecture. Les recettes publicitaires sont elles aussi plutôt à la baisse. L'apparition de nouveaux concurrents, avec la presse gratuite, *20 minutes*, etc., est venue compliquer une situation déjà difficile...

VDa : Presse écrite, radio, télévision : quel média préférez-vous. Pourquoi ?

J.C. M. : Eh bien, je dirais la presse écrite... Parce que c'est elle qui me permet de réfléchir vraiment. Je peux prendre le temps de lire un article, de le relire si je veux. Je lis plusieurs hebdomadaires – et essaie, de temps en temps, de lire des quotidiens nationaux, même si j'en ai rarement le temps. J'écoute aussi beaucoup la radio.

VDa : Quelles sont les qualités d'un bon journaliste ?

J.C. M. : Il faut être ouvert. Curieux de tout. Curieux tout court. Passionné quand il le faut. Rigoureux, toujours. Je crois qu'il faut aussi un bon zeste d'impertinence, une valeur qui a tendance à se perdre. Sinon, une bonne maîtrise de la langue française à l'écrit peut se révéler utile...

VDa : Quelles sont les difficultés de votre métier ?

J.C. M. : Dans une petite locale ? La pression des « lobbies » ! Les mairies, les associations, les particuliers, qui nous accusent de « ne pas les aimer », de « leur en vouloir »... Dès qu'on ne respecte pas à la lettre leurs volontés. Sinon, en règle générale, être journaliste, cela signifie ne pas avoir d'horaires fixes... Ni de week-ends, bien souvent. Cela complique singulièrement la vie de famille en particulier et la vie en général. S'engager dans une association sportive est difficile dans la mesure où on ne peut pas être sûr d'être présent aux entraînements, par exemple.

VDa : Comment choisissez-vous les sujets que vous allez traiter ?

J.C. M. : Il y a plusieurs types de sujets dans une petite locale comme Saint-Louis. D'abord, l'actualité « obligée », les événements organisés, les manifestations, plus ou moins importantes, la vie associative, les conseils municipaux... Cela, c'est la colonne vertébrale de l'actualité locale. Mais il y a aussi les sujets d'initiative, les recherches, les « enquêtes » (c'est parfois un grand mot)... C'est important pour moi de pouvoir conserver un peu de temps pour ce second type de sujets, même si c'est difficile.

VDa : Pouvez-vous tout dire dans un article ?

J.C. M. : Oui. Avec plusieurs conditions : le respect de la loi. Le respect de la déontologie professionnelle.

Le respect de la parole donnée.

VDa : Que pensez-vous des reporters à l'étranger qui risquent leur vie pour informer le public ?

J.C. M. : Il y a, pour les journalistes, un devoir d'informer. Les reporters à l'étranger, notamment les reporters de guerre, comme en Irak, ont une mission essentielle. Ils participent ainsi à la construction ou à la consolidation des démocraties dans le monde. Je les admire. Mais je crois que, si le média pour lequel je travaille me le demandait, j'irais aussi.

VDa : Comment voyez-vous la suite de votre carrière ?

J.C. M. : Joker ! Non, je plaisante. J'ai choisi le journal *L'Alsace* parce que je voulais rester dans ma région. Et aussi parce que c'est lui qui, quand j'ai eu mon bac, à 18 ans, m'a accordé un stage. J'avais le permis en poche depuis 24 heures quand je suis arrivé au bureau. On m'a dit : « voilà un ordinateur, un minitel, un téléphone, vas-y ! » C'était vraiment sympa ! Pour la suite... Je compte rester encore deux ans, ou un peu plus, ou un peu moins, à Saint-Louis. Après... Je changerai d'agence, ou de poste ! *L'Alsace* est grande. Mais pour l'heure, c'est vague.

VDa : Quels conseils pouvez-vous donner aux jeunes apprentis-journalistes du CFA ?

J.C. M. : Si c'est pour la rédaction de *La Voix des Apprentis*, alors, un seul conseil : soyez curieux de tout ! Intéressez-vous à un maximum de choses, pas seulement à vos hobbies favoris. Tous les sujets sont enrichissants. Il faut savoir se passionner pour un maximum de choses. Faire preuve d'enthousiasme. Et là, on peut avancer.

VDa : Que pensez-vous de l'apprentissage ?

J.C. M. : Honnêtement, beaucoup de bien. Si j'avais pu faire « journalisme » en apprentissage, je l'aurais fait. D'ailleurs, je me considère moi aussi, un tout petit peu, comme un apprenti ! J'ai beaucoup appris à l'école de journalisme de Strasbourg. Mais encore plus, je crois, en étant stagiaire en 1997, 1998, 2001 et 2002 durant l'été, à *L'Alsace*, et en étant correspondant de mon village. L'apprentissage, c'est une formation qui met les jeunes en contact avec la réalité de la vie professionnelle. C'est très important.

Propos recueillis par Aurélie Allemann et Anthony Ferlito

...Infos plus

Jean-Christophe Meyer a également publié un recueil de poésies, *Sagittales*, qui a obtenu le Prix de la Ville de Molsheim. Une sensibilité à découvrir.

Le journal au quotidien

Aujourd'hui de moins en moins de lecteurs lisent les journaux. En 1942, il y avait une cinquantaine de quotidiens, actuellement il y en a plus qu'une douzaine qui tirent leur épingle du jeu médiatique.

Parmi les grands quotidiens on a *Libération*.

Quelques centaines de personnes travaillent dans ce journal : il y a les journalistes, les photographes...

Tout d'abord, à 10h30 il y a la conférence de rédaction, à 17h00 les textes tombent sur les ordinateurs. A 22h00 le journal sera bouclé. Mais après tout ça le journal n'est pas encore terminé, à 23h00 il faut faire l'impression des journaux pour qu'enfin les journaux soient en vente à 6h00. Mais voilà tout n'est pas aussi simple que ça. N'importe qui ne peut pas choisir les textes à mettre dans le journal. C'est le rédacteur en chef qui les choisit. Il faut un

titre fort et une introduction qui accroche pour donner envie de lire les articles. Il faut que les articles soient d'actualité.

Pour les reporters à l'étranger, les textes sont envoyés par ordinateur, mais attention cependant, le matériel n'est pas autorisé dans tous les pays.

Le métier de journaliste est très difficile. Chercher les éléments qu'il faut, mettre la mise en forme du journal et l'imprimer.

Tout ceci est vraiment incroyable et il en faut encore des personnes pour exercer ce métier.

Aurélie Allemann



Poésies

MON AMOUR

Mon amour tu es apparu dans ma vie
Durant cette douce soirée de février
Soudain tout s'est accéléré
Ma vie a basculé

Elle s'est mise à rouler sur le sol de l'éternité
Elle va rencontrer des cailloux
Des rochers et des clous
Contre vents et marées elle continuera à rouler
Contre vents et marées
Elle peut s'ébrécher se fissurer
Mais jamais se casser
Car mon amour pour toi est plus fort

Si ma vie se brise
Ce ne sera que sous le poids
De ton absence auprès de moi

Je sais qu'un jour
La vie finit
Il faudra rendre pour toujours
Cet amour qui nous unissait
Mais qui dure pour l'éternité
Sans jamais nous séparer

Céline Keller (1^{er} prix, Catégorie Rose Passion, du concours organisé à l'occasion de la Saint-Valentin par les TBCOM du lycée.)

L'amour

*L'amour est comme le vent
Léger comme une plume
Souffrant par moment
L'amour est une goutte d'eau
Des larmes pour la tristesse
Toi qui accompagnes ma vie
En l'imaginant près de moi
Je construis ma vie
Sais toi je ne suis rien
Voilà que la vie décide pour moi
Le chemin à suivre
Sans lui je ne vis plus
Ma vie est un désespoir
Pourtant je l'aime
Mais le destin a choisi
Tu seras toujours présent
Dans mon cœur brisé*

Texte et dessin : Cindy Dufour



Mon cœur s'enflamme pour toi

Chaque fois que je te vois,
Ou que tu es à côté de moi,
Je ne peux pas me passer de toi,
Quand je suis dans tes bras,
Mon cœur bat,
Quand tu t'en vas,
Mon cœur s'envole avec toi,
Tu es tout pour moi,
J'aimerais tant être avec toi,
Pouvoir te prendre dans mes bras,
Te dire combien tu comptes pour
Moi,
Et à quel point j'aimerais passer tout
Le reste
De ma vie avec toi.

Anita Skoric

Amour

Mon amour,
Je t'ai cherché pendant des années
Toi qui aujourd'hui m'aides et me
Soutiens à travers mon chemin
Mais hélas tu es si loin...
Je prie le ciel
Que notre amour puisse supporter
Ces quelques années où
Je suis enchaînée avant que
Je puisse te retrouver.

Maryline Meyer

Le sida



Saloperie de maladie,
 Qui nous pourrit la vie,
 Virus infernal
 Qui nous veut du mal,
 Il suffit d'être positif,
 Pour être piqué au vif,
 Il suffit de peu, presque rien,
 Pour savoir que c'est la fin
 Un mal au cœur
 Qui nous fait peur
 On n'a pas encore trouvé
 Comment la soigner
 Chaque jour des gens en crèvent
 Avec en tête le rêve
 Que les autres ne finissent pas
 Avec un mal en soi
 Aussi fort que le nucléaire
 Qui tue la terre entière...



Texte et dessin : Anthony Ferlito

La joie de vivre

Printemps, été, automne, hiver
 Tant de saisons qui nous sont chères

Apercevoir dans les yeux d'un enfant
 La joie de vivre tout simplement

Sandrine Delcurie

L'AMOUR

*C'est un sentiment si fort
 Et totalement bouleversant
 Quand il te heurte,
 Tu te sens pousser des ailes.*

*Tu n'as pas de remède,
 Mais il t'émerveille,
 Ce sentiment qui t'obsède
 A chaque réveil.*

*Tu te sens envahie par lui
 A chaque heure, chaque minute,
 Et seule dans ses bras
 Tu n'as plus peur.*

Angélique Barthélémy

Que vois-tu ?

De la haine
 Et à part de la haine ?
 Une envie de vivre,
 Parce que la personne est heureuse
 J'entends des rires et
 Je vois des sourires

Sylvia Bodin

Adolescents

Quand deux adolescents
 Tombent amoureux l'un de l'autre
 Cela se lit dans leurs yeux
 Et cela leur donne des frissons

Quand leur amour se déchire
 Cela les rend triste
 Ils sont malheureux
 Et dépassés

L'amour est vraiment la chose
 La plus précieuse
 Dans leur cœur

Cela est vraiment
 La plus belle chose au monde
 Qui puisse les rendre heureux...

Yeliz Celik et Edwige Marmé

L'accouchement

La mort est venue,
 Sans que tu l'aies vue !
 Sans que tu puisses,
 Prendre le temps de resserrer tes cuisses !
 Elles, si pleines de sang,
 Toi, attendant...

Elle est venue te prendre,
 Sans que tu puisses l'entendre !
 Elle est venue t'inspirer,
 Sans que tu puisses la sentir respirer !
 Elle t'a pris par la main,
 Sans que tu puisses lui donner le sein !
 Toi, qui as perdu le souffle,
 Moi, qui maintenant souffre !
 Un destin si prometteur,
 Pour si peu d'heures !

Emilie Sutter



Trouvez la bonne définition de chaque mot en associant les chiffres et les lettres. Solution p. 20.

- A. Vaste ensemble d'étoiles de poussières et de gaz interstellaires dont la cohésion est assurée par la gravitation.
- B. Etendue dans laquelle se meuvent les astres. Partie de l'atmosphère dont un Etat contrôle la circulation aérienne.
- C. L'univers considéré dans son ensemble. Espace intersidéral.
- D. Science qui étudie la position, les mouvements, la structure et l'évolution du corps céleste.
- E. Installation qui représente le mouvement des astres sur une voûte hémisphérique, grâce à des projections lumineuses.

1. Cosmos, 2. Astronomie, 3. Galaxie, 4. Espace, 5. Planétarium

Steve Siegler

Les mots cachés

par Pauline Leroux

Soulignez la bonne orthographe.

B	A	P	B	O	Y	A	U	S	C
K	C	I	T	E	R	N	E	T	R
N	E	R	F	S	R	E	H	T	I
O	L	O	T	E	R	Y	A	E	S
T	L	G	S	I	M	T	S	N	T
Y	I	U	M	Y	U	S	A	O	A
R	B	E	O	T	I	A	R	T	L
A	L	P	E	T	U	O	D	I	E
B	E	R	G	E	R	E	S	P	E

clignoter ou clignotter
 agglomération ou aglomération
 horrible ou horrible
 occasion ou occasion
 jogging ou jogging
 agraver ou agraver
 parterre ou parterre
 paresse ou paresse
 comune ou commune

Retrouvez les mots proposés. Ils sont disposés diagonalement, horizontalement ou verticalement. Le mot à trouver concerne le sport (solution en bas de page).

CITERNE ; PIROGUE ; BILLE ; THYM ; HASARD ; MYOPE ; BOYAU ; BARYTON ; DOUTE
 PITON ; CRISTAL ; BERGERES ; TRAIT ; ABUSER ; NERFS ; BLEMIR ; ETAT

Théâtre

Bonjour

SCENE 1 : KEV, MARC

Marc arrive au magasin appelé « Le bon jour ».

KEV : Bonjour monsieur

MARC : S'il vous plaît savez-vous où sont les roues pour les scooters ?

KEV, à part : Espèce d'impoli il ne dit même pas bonjour, je vais me venger. (Haut.) Bonjour, en fait vous allez à droite puis à gauche, de nouveau à gauche, à droite, tout droit pendant cinq minutes et de nouveau à gauche et vous tomberez juste devant, bonjour.

MARC : Ok d'accord, ça va être dur.

SCENE 2 : MARC, LISA

LISA : Bonjour, vous cherchez quelque chose ?

MARC, fâché : Oui et j'en ai assez de chercher.

LISA : Bonjour, mais vous cherchez quoi... ?

MARC : Des roues pour un scooter, ma belle.

LISA, à part : Quel impoli ! C'est la tournée de Lisa.

(Haut.) Vous prenez à droite, à droite, à gauche, de nouveau à gauche et la troisième rangée tout en bas, bonjour.

MARC : Eh bien vos explications sont très compliquées, je veux voir le directeur de ce magasin.

LISA : Mais il n'y pas de directeur.

MARC : Vous vous moquez de moi ?

LISA : Mais si je vous dis qu'il n'y a pas de directeur, c'est une femme, une directrice, bonjour.

MARC : Cherchez-la moi tous de suite !

LISA : Un peu de respect s'il vous bonjour plaît. La voici.

SCENE 3 : MARC, LISA, SANDY

SANDY : Bonjour monsieur.

MARC : Je cherche...

SANDY : Bonjour monsieur.

MARC : Les roues p...

SANDY : BONJOUR MONSIEUR !

MARC : Ouais bon ça va la grande, bjr, je cherche des roues pour un scooter, je suis pressé.

SANDY : Mais monsieur, nous n'en vendons pas.

Manuela Bottaro, Marco Giangreco, Kévin Thiery, Sandrine Younès

Les gagnants du concours du dernier numéro sont : Aurélie Allemann, David Belmili, Arzu Bosut, Coralie Demol, Anthony Ferlito. Ils ont chacun gagné une place de cinéma. Merci à Jean-Philippe Calvo, directeur du **Kinépolis** à Mulhouse, à Stéphanie Pain, directrice du **Cinéma Bel Air** à Mulhouse et à Pierre-Yves Tatté, directeur du **Cinéma La Coupole** à Saint-Louis.

www.kinopolis.com

www.multimania.com/cinebelair

www.cinemas-coupole.com

Solutions des jeux : p. 9 : CV : 1V, 2F, 3F, 4V, 5V, 6V, 7V, 8V, 9F ;
Lettre de motivation : 1F, 2V, 3F, 4V, 5V, 6F ; **p. 19** : A3, B4, C1, D2, E5 ;
p. 20 : BASKETTEUSE.

La Voix des Apprentis

Directeur de la publication et de la rédaction : Olivier Blum.

Equipe de rédaction : les apprentis du CFA de Saint-Louis.

Collaboration : Marguerite Chapuis, Fabienne Farrugia, Caroline Gauthier-Blum, Anne Grossard, Marie-Claire Guth, Dénia Lebgaa, Jasmine Pruffer, Martine Stehlin.

Merci à Madame Sonia Scherberich, Proviseur du Lycée

Jean Mermoz et Directrice du CFA, pour son soutien.

Impression : CFA du Lycée Jean Mermoz, merci à Liliane Puchta.

Dépôt légal : mai 2005.

ISSN 1771-4206